



RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

La Lettre

N° 94
28 Juillet
2011



DETTES PUBLIQUES ET EURO:CHANGER DE LOGIQUE

YVES DIMICOLI

Face à la crise très grave des dettes publiques en zone euro, le sommet extraordinaire de l'euro-groupe du 22 juillet dernier a décidé de sauvegarder les intérêts financiers des grands créanciers, contre les salariés et les peuples, de ne surtout rien changer à l'orientation de la politique monétaire de la BCE, à la sélectivité du crédit bancaire, et de ne pas frapper les spéculateurs.

Ainsi, le principe d'une taxation bancaire a-t-elle été rejetée. Et, pour maintenir la tête du débiteur grec hors de l'eau, on va rallonger la durée et baisser les taux d'intérêt des prêts qui lui sont consentis.

Mais cela ouvre aussi la possibilité d'un « *défait de paiement sélectif* » de la Grèce, avec le risque de nouveaux acharnements spéculatifs des marchés financiers contre elle, mais aussi contre d'autres pays qu'ils considèrent comme « fragiles », y compris l'Espagne, mais aussi l'Italie et ses 1900 milliards d'euros de dette publique.

Surtout, le Fonds européen de stabilité financière (FESF) doté de 440 milliards d'euros en mai 2010, pour re-prêter aux États en difficulté de l'argent qu'il emprunte sur les marchés financiers avec la garantie de chaque pays membre de l'euro, voit son rôle très accru. Avec le nouveau plan décidé pour la Grèce, de 160 milliards d'euros, il tend à devenir, à côté de la toujours très monétariste BCE, le pivot d'un projet de fuite en avant dans l'endettement public massif sur les marchés financiers de toute la zone euro prise comme un tout. Les titres qu'il émettrait ainsi ouvriraient la voie hyper-fédéraliste à des euro-obligations, comme le proposent les dirigeants sociaux-libéraux Français et Européens et l'envisagent Sarkozy comme Trichet.

Cette fuite en avant au service de la domination des marchés financiers, qui prétend rivaliser avec l'attraction financière des États-Unis et du dollar, vient pourtant conclure un premier épisode, ouvert au printemps 2010, indiquant qu'il faut rompre avec cette logique.

Avec le premier plan dit de « sauvetage » de la Grèce, auquel le PCF a été le seul à s'opposer au Parlement, débouche, en effet, sur un fiasco : La croissance de ce pays a été brisée avec l'explosion du chômage et l'écrasement des salaires réels (-8,9% entre 2008 et 2011), aggravant le déficit budgétaire (+6% de 2008 à 2011) et accentuant, en pratique, l'accumulation des dettes, malgré les énormes sacrifices imposés au peuple et le bradage des atouts nationaux avec les privatisations, la casse des retraites... La dette publique de la Grèce qui était de 105% de son PIB en 2008 approche, désormais, 150% !

Dans chaque pays de la zone euro susceptible d'être pris pour cible par les marchés, en France y compris, les gouvernements, sur injonction de la BCE et de leur principal créancier, l'Allemagne, se sont lancés, alors, dans une surenchère à l'austérité. De partout l'épouvantail de la dette a été agité pour obliger les peuples à vivre au rythme imposé par les agences de notation et les écarts de taux d'intérêt avec l'Allemagne. En France, notamment, une union sacrée se cherche pour faire se résigner les salariés, les retraités, les chômeurs à de nouveaux crans à passer dans la politique d'austérité: Accepter l'échéance 2013, négociée par Sarkozy avec Bruxelles, pour un déficit public sous la barre des 3% du PIB, comme le revendiquent désormais les dirigeants du PS, et se soumettre à une « *règle d'or* » budgétaire avec l'inscription dans la Constitution d'une obligation pluriannuelle d'équilibre des comptes des administrations publiques.

Cette fuite en avant et le choix d'une politique du « goutte à goutte » voulue par les dirigeants allemands poussent toute la zone euro vers la catastrophe et encouragent, en fait, les paris prédateurs des grands fonds spéculatifs, américains notamment.

Tout cela prépare de nouveaux épisodes de crise, plus violents encore, avec l'éclatement d'une « bulle » d'endettement public, en Europe, comme aux États-Unis d'ailleurs, et une guerre monétaire internationale... C'est dire s'il faut changer de route!

Cela exige d'abord de refuser une fausse alternative : Soit sortir de l'euro, soit faire un bond en avant dans le fédéralisme européen.

Sortir de l'euro ferait redoubler les difficultés et la spéculation, exacerberait les rivalités entre Européens et, au total, consoliderait la domination mondiale du dollar, pourtant elle-même en crise très profonde.

Le bond en avant dans le fédéralisme européen, avec notamment l'émission d'euro-obligations, ne contribuerait qu'à éloigner encore plus les centres de pouvoir des salariés, des peuples et de leurs élus, pour les concentrer au service de la domination des marchés financiers et des plus grands capitalistes, allemands notamment.

L'enjeu est bien celui de commencer à rompre, de façon cohérente et pas seulement en paroles, avec cette logique qui consiste à faire accumuler de nouvelles dettes pour tenter de régler celles en cours en empruntant toujours plus sur les marchés financiers. Et les luttes qui, de partout, montent désormais contre ces politiques y appellent ardemment en interpellant toutes les formations de gauche, en France particulièrement.

Il faut viser une autre utilisation de l'euro, de la création monétaire de la BCE, du crédit bancaire, des fonds publics nationaux et européens avec, en contrepoint, une lutte déterminée et d'ampleur contre la spéculation, chacun chez soi et avec les autres.

Il faut des mesures d'urgence d'aide effective à la Grèce pour réduire sa dette publique et lui procurer les moyens d'une nouvelle croissance réelle créatrice d'emplois, avec un essor conséquent de la formation, de ses services publics et des investissements efficaces, toutes choses nécessaires pour qu'elle rattrape ses retards de développement.

Cela exige, dans l'immédiat, une reprise des rachats de titres grecs de dette publique par la BCE qui les a interrompus depuis plus de deux mois.

Mais il faut, simultanément, de nouvelles interventions de solidarité européenne des États, beaucoup plus importantes, non pour renforcer la domination des banques et l'hégémonie d'un noyau autour de l'Allemagne (fédéralisme), mais pour un développement de progrès social et un rattrapage effectif des retards de productivité des pays en difficulté. Car il est impératif d'engager un rééquilibrage des rapports économiques intra-européens, vers une nouvelle solidarité confédérale à l'écoute des pays en difficulté.

Il est indispensable de commencer à frapper très durement les spéculateurs et mettre à contribution les institutions financières.

La mise en place d'une taxe Tobin sur les transactions financières est plus nécessaire que jamais. En même temps, il faudrait mettre à contribution, par un prélèvement spécifique, les banques, les sociétés d'assurances, les OPCVM et tous les fonds spéculatifs, dans chaque pays et à l'échelle de l'Europe. Devraient être particulièrement pénalisés les opérateurs qui se sont assurés contre un risque de défaut grec dans un but essentiellement spéculatif. Il s'agirait, ce faisant, d'en finir avec les instruments financiers du type des « CDS » (Credit default swap).

Les fonds publics ainsi collectés devront être affectés à une réduction de la dette publique grecque.

Simultanément, il s'agirait de remplacer l'actuel Fonds européen de stabilité financière par un Fonds social et solidaire pour le développement européen, comme le proposent le PCF et le Parti de la gauche européenne (PGE). Seraient ainsi émis des titres nationaux de dette publique rachetés par la BCE à un taux d'intérêt nul dont les recettes alimenteraient ce nouveau Fonds. Il serait chargé de les répartir, démocratiquement, entre chaque pays, selon leurs besoins respectifs, dans le but expresse de développer leurs services publics et leur potentiel de croissance sociale nouvelle en coopération, au lieu d'une création monétaire inflationniste.

La dénonciation du pacte de stabilité, le rejet déterminé du pacte de l'euro +, marcheraient alors de pair avec le lancement d'un nouveau pacte pour une croissance sociale, écologique et solidaire européenne.

Inséparablement, il s'agirait de réorienter la politique monétaire de la BCE dont le contrôle devrait être assuré par les parlements européen et nationaux, au lieu de l'indépendance actuelle au service de la domination des marchés et de l'Allemagne. Il s'agirait que le taux d'intérêt auquel elle assure le refinancement des banques ordinaires soit modulé: il devrait être d'autant plus abaissé, jusqu'à être nul, voire négatif, que les crédits qu'elle refinance servent à des investissements programmant plus de créations d'emplois et de formation correctement rémunérés. Ce taux d'intérêt serait par contre d'autant plus relevé que les crédits à refinancer serviraient à spéculer, délocaliser ou diminuer les masses salariales.

C'est dire l'importance de se rassembler, simultanément, pour exiger de nouveaux pouvoirs des salariés sur les gestions des entreprises et la création d'un pôle public bancaire et financier en France comme dans chaque pays européen visant à développer un nouveau mécanisme de crédit pour sécuriser l'emploi, la formation, les salaires, simultanément à la mise en œuvre d'une nouvelle politique fiscale.

C'est sur ces bases-là que l'Europe pourra faire reculer ses divisions, se tourner vers les besoins énormes de développement du monde arabe en révolution et de l'Afrique sub-Sahara en visant un nouveau plan de type Marshall sans domination. C'est ainsi qu'elle pourra se rapprocher des pays émergents, en Asie, en Amérique latine, en Europe, pour faire reculer le rôle du dollar et aller vers la création d'une monnaie commune de développement, à partir des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI et d'une refondation des institutions monétaires, financières et commerciales internationales.



ECONOMIE & POLITIQUE MAI - JUIN VIENT DE PARAÎTRE

PRIX DU NUMÉRO : 9,50€ + 2 EUROS DE FRAIS DE PORT

ADRESSEZ VOTRE COMMANDE À ecopo@economie-politique.org

EUROPE / MONDE



Les révélateurs

Bruno Odent

La place de la constitution (Syntagma) à Athènes noyée dans les vapeurs de lacrymogènes, des dizaines de manifestants blessés. Le gouvernement Papandreou n'a pas hésité à jouer de ses escadrons de police pour imposer un plan d'austérité, d'une violence inouïe lui-même, à tout un peuple. Un passage en force que lui réclamaient l'UE et le FMI. Ces événements de la fin du mois de juin ont constitué le dernier point culminant d'une crise dont l'ampleur dépasse largement les frontières grecques. Car c'est l'euro tel qu'il a été conçu qui se désagrège et qu'il faut radicalement transformer.

Changer l'utilisation de l'euro et non en sortir

Yves Dimicoli

Certains prétendent que la seule solution pour mettre fin à la crise économique et sociale en France serait de « sortir de l'euro » pour pouvoir dévaluer fortement le franc retrouvé, afin de rééquilibrer, au détriment de nos concurrents, le commerce extérieur de la France et instaurer un protectionnisme. Outre que cette décision, illusoire, ne permettrait en rien de répondre aux attentes sociales et culturelles des salariés et de leurs familles en France, bien au contraire, elle nous couperait de potentiels considérables de luttes et de coopérations pour changer la France, l'Europe et le monde.

De nouvelles gouvernances, européenne et euro-méditerranéenne

Paul Boccara

« Quel modèle de développement pour la Tunisie démocratique ? », tel a été le thème du Forum de l'Association des économistes Tunisiens, à Hammamet (Tunisie) les 6-7-8 juin 2011 (<http://asectu.org>).

De nombreux économistes tunisiens mais aussi algériens, marocains, français ou autres y ont participé ainsi que de nouveaux dirigeants politiques tunisiens dont le ministre de l'économie et celui du développement régional ou le président de la Commission nationale de lutte contre la malversation et la corruption, ainsi que d'autres personnalités, comme l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie.

Les discussions ont été marquées par l'impact de la révolution démocratique tunisienne, modifiant les problématiques économiques et politiques dominant auparavant. On peut souligner notamment l'opposition, en fait et non explicitée, entre une construction déjà engagée à la rencontre du G8 de Deauville en mai 2011, pour une coopération euro-méditerranéenne favorisant un néolibéralisme financier renouvelé et les besoins d'autres sources et critères de financement, soutenant une démocratisation participative et le progrès social. Cette opposition s'est exprimée notamment par l'orientation néo-libérale du ministre de l'économie et l'orientation de démocratisation sociale du ministre du Développement régional. On doit néanmoins signaler la non popularisation, du moins jusqu'à présent, de ces enjeux dans le débat politique.

Paul Boccara y a présenté une importante communication dont nous donnons ci-dessous un résumé.

SALAIRE / VIE CHERE Campagne salaire/pouvoir d'achat : Chiffres et arguments



Alain Morin

Dans le cadre de la campagne de lutte contre la vie chère et pour l'augmentation des salaires, lancée par le PCF, *Économie & Politique* a réalisé un dossier donnant des chiffres et des arguments.

Cela concerne :

- l'inflation, ses causes, sa mesure et son impact sur l'aggravation des inégalités,
- les marges de la grande distribution,
- l'emploi au cœur de la question des salaires.

Présidentielle : la sécurisation de l'emploi et de la formation au cœur

Régis Regnault

Pour une sécurisation sociale de l'emploi et de la formation, des revenus et de tous les moments de la vie. Notre projet à rendre populaire et à faire partager.

Cinq leviers de la sécurisation :

1. de nouveaux principes du droit du travail ;
2. la sécurisation et la promotion des travailleurs ;
3. de nouvelles institutions ;
4. de nouveaux droits et pouvoirs ;
5. de nouveaux critères et moyens financiers.



Droit du licenciement et « mobilité »

Josépha Dirringer

Le droit du licenciement pour motif économique encadre les réorganisations d'entreprise qui ont pour conséquence la rupture de contrat individuel d'emploi. Pourtant, certaines réorganisations y échappent alors qu'elles ont des conséquences sur l'emploi des salariés, en particulier celles qui recourent à des dispositifs de mobilités géographiques et professionnelles de la part des salariés.

Les qualifications juridiques de la mobilité géographique et professionnelle décidée par l'employeur

Un processus négocié avec les interlocuteurs sociaux : la mobilité géographique et professionnelle « volontaire »

Dépasser le droit du licenciement pour motif économique

Encadrer les destructions d'emploi État des lieux et évolutions du droit du licenciement économique

Aurianne Cothenet

Juriste-Formatrice du travail (IRP et syndicats)

Un droit du licenciement économique a été érigé à partir de l'ordonnance de 1945 créant une autorisation administrative préalable, aujourd'hui disparue : le Conseil d'État avait jugé qu'elle ne devait s'appliquer qu'aux licenciements liés à l'objectif de contrôle de l'emploi affiché par ce texte. Cette spécificité est aujourd'hui caractérisée par des dispositifs de contrôle ainsi que de prévention ou, à défaut, de reprise d'emploi, voire simplement d'activité, dont l'instrument principal est le reclassement, en tendant finalement à encadrer les destructions d'emploi. Quelle évolution du droit de l'emploi pour agir en amont ?

La formation et les qualifications Enjeux de lutte, enjeux de classe

Régis Regnault

Comme dans les années 1970 où est apparu le droit à la formation des salariés à l'entreprise, la décennie 2000-2010 a vu s'aiguiser l'affrontement de classe sur les enjeux de formation et de reconnaissance des qualifications. Si toutes les forces politiques prétendent donner priorité à la politique de formation, les objectifs qu'on lui assigné sont par contre souvent opposés, les moyens financiers sont négligés et la responsabilité des entreprises oubliée.

Bilan de Pôle emploi Le rapport du CESE

Patrick Minder

De quel service public de l'emploi avons-nous besoin aujourd'hui pour les travailleurs et les entreprises ; pour satisfaire quels besoins ? Ce n'est pas un sujet mineur lorsque la situation économique et sociale fait de l'emploi, des salaires, des conditions de travail et des retraites les questions essentielles pour les salariés. Patrick Minder livre dans cet article l'avis du groupe CGT sur le rapport du CESE.

Un service public et social de sécurisation de l'emploi et de la formation

Catherine Mills

Principes

- 1. L'affiliation de chaque résident, à partir de l'âge de fin de l'obligation scolaire, à un service public de l'emploi et de la formation.**
- 2. Un service public et social.**
- 3. Un service public rénové.**

Les objectifs du service public et social de sécurisation de l'emploi et de la formation concerneraient :

- 1. Une amélioration radicale de l'indemnisation du chômage et des minima sociaux**
- 2. Lutter contre la montée de la précarité**
- 3. Des mesures spécifiques aux jeunes**
- 4. Une aide véritable au retour à l'emploi y compris par la formation choisie**
- 5. Le développement d'une formation continue choisie, pour permettre une mobilité de progrès et un retour à un emploi de qualité**
- 6. Les mesures concernant le financement**
- 7. Pour des droits, pouvoirs et institutions d'un type nouveau pour les chômeurs et les salariés**

Un financement alternatif indispensable

Pour faire face aux nouveaux besoins d'indemnisation, de formation et d'aide véritable au retour à l'emploi

Catherine Mills et Frédéric Rauch

Tout d'abord, il est indispensable de relever le niveau des cotisations, alors que la nouvelle convention d'assurance chômage signée en mars 2011, sauf par la CGT, grave dans le marbre la baisse des cotisations des employeurs, tandis que le chômage est reparti à la hausse et que les besoins de hausse de l'indemnisation, d'aide à la formation et au retour à l'emploi sont immenses. Concernant l'ensemble de la contribution des entreprises dans le financement du régime général de la sécurité sociale, elle a baissé de plus de 17 points entre 1983 et 2008, passant de 60,4 % à 43,3 %. Malgré la croissance globale des recettes de la sécurité sociale sur la période, la contribution des entreprises exprimée en points de PIB – qui peut également s'exprimer comme le taux de prélèvements obligatoires à la charge des entreprises finançant le régime général – a reculé. Elles contribuent aujourd'hui à hauteur d'environ 6 points de PIB, soit 2 points de PIB de moins que ce qu'elles contribuaient en 1983. Alors que dans le même temps, les taux de cotisations salariales sous plafond (CSG et CRDS incluses) sont passés de 12,8 % à 21,5 % (rapports CCSS 2006 et 2008).

Contrôler les fonds publics attribués aux entreprises

Alain Morin

Alors que l'argent public a été massivement mobilisé pour secourir les banques et la finance et relancer, après le surendettement des entreprises et des ménages que la crise de 2008 a révélé, celui des États, la question d'une utilisation efficace des fonds publics est reposée.

Financement public des entreprises au cœur du CME

Un combat entre 2 conceptions

Une loi progressiste sur le contrôle des fonds publics

Contrôle des fonds publics et enjeux d'aujourd'hui

Dialogue social, négociations collectives, patronat

Jean Magniadas

Il faut rappeler que le « dialogue social » est une expression contestable même si, sous l'influence des médias dominants, elle tend à se populariser. Elle est d'usage courant dans les institutions officielles de l'Europe et désigne, en fait, les relations que les Syndicats ouvriers établissent avec les Organisations patronales se concrétisant éventuellement dans des conventions, des accords contractuels, parfois par la création d'institutions à gestion paritaire ou tripartite (régimes complémentaires de retraites, régime d'indemnisation du chômage UNEDIC et autres institutions gérées avec une représentation syndicale).

PRESIDENTIELLE 2012 : ANALYSES DU PROJET DU PS

PRÉSIDENTIELLE
2012 :
ANALYSES
DU PROJET DU PS



Projet du PS pour 2012 : la main invisible de la BCE

Yves Dimicoli

Le programme du PS pour 2012, rendu public le 5 avril, affirme que « le capitalisme est à bout de souffle », que « l'urgence c'est de changer de système » et que cela « nécessite d'agir à tous les étages de l'action publique », européen notamment. Pourtant, le niveau européen est largement occulté dans ce document où il est beaucoup question de social et de la France, même si les mots « Europe » et « européen » y apparaissent 80 fois. Tout se passe comme si les rédacteurs du programme, partageant un attachement commun avec la droite au Traité de Lisbonne, avaient cherché à en dissimuler la portée pratique. On tend aussi à empêcher que la nécessité de réorienter la construction européenne, en crise profonde, en se reliant aux enjeux de transformation sociale nationale, ne devienne un marqueur du débat gauche/droite en 2012. Mais on mesure alors la démagogie du discours social, en même temps que l'on s'explique les raisons du caractère limite et contradictoire des objectifs affichés, si loin des envolées contre le capitalisme et du besoin d'une nouvelle civilisation.

Un projet sous contrainte européenne

Alain Morin

Le projet final du Parti socialiste est en retrait par rapport à celui de 2007. Il l'est aussi par rapport au document de travail adressé aux militants un mois avant. Il semble guidé par la volonté d'en proposer le moins possible avec une tendance à s'incliner devant tout ce qui domine.

D'abord, réduire les déficits, en particulier publics
Des hypothèses économiques irréalistes

L'emploi : le grand vide

Frédéric Rauch

S'il est une caractéristique à retenir du projet socialiste, c'est qu'à force d'être rediscuté, à force de « synthèse » et de compromis entre tous les courants du PS, son contenu final après trois versions rendues publiques s'est appauvri au point d'accoucher d'une souris. Pour un projet présidentiel qui a l'ambition d'être l'outil d'un « *nouveau départ* » pour la France, prenant acte « *des impasses du libre échange sans limites* » et ouvrant la voie à « *un changement de civilisation* », on reste sur sa faim.

En matière d'emploi et de lutte contre le chômage, dire que ce projet est indigent est un euphémisme. Plombés par un cadre général d'acceptation de la contrainte européenne et la soumission au principe indépassable de compétitivité-salariale des entreprises, les enjeux de l'emploi y sont traités à la marge. Alors que cette question est au cœur des préoccupations des Français.

Service public, rôle de l'état : le poids des idées libérales

Alain Morin

On retrouve dans le projet du PS les thèmes consensuels qui ont guidé, dans la continuité des alternances, les réformes de l'État, visant à limiter son rôle à ses fonctions régaliennes. Toutes les autres fonctions et outils publics ont été mis en pièces au plus grand profit du secteur privé favorisant la domination des multinationales, la constitution de grandes métropoles adaptées à leurs exigences contre une grande partie du territoire désertifié.

Faiblesse et danger sur la Protection sociale

Catherine Mills

La sante

- renforcer l'hôpital public,
- développer les réseaux de soins et les maisons médicales afin de décharger l'hôpital et ses personnels de soins courants
- lutter contre les déserts de santé en demandant aux jeunes médecins d'exercer dans une zone de santé prioritaire
- introduire le paiement des médecins au forfait

Retraite et dépendance

Des propositions fiscales illusoires ou dangereuses

Catherine Mills et Jean-Marc Durand

En focalisant le débat présidentiel sur la question de la fiscalité, le Parti socialiste prétend jouer la différence avec la politique fiscale de Sarkozy en faveur des privilégiés et du patronat. Ainsi les propositions fiscales sont les plus fournies, mais pour mettre en œuvre quelle politique ? Celle d'une alternance, acceptant les contraintes des marchés, ou une fiscalité réellement alternative ?